



HAL
open science

Applicabilité des normes Sphère dans les projets humanitaires: cas du Projet d'assistance aux personnes déplacées internes de Dédougou au Burkina Faso

Vincent Zoma

► To cite this version:

Vincent Zoma. Applicabilité des normes Sphère dans les projets humanitaires: cas du Projet d'assistance aux personnes déplacées internes de Dédougou au Burkina Faso. GRIN Verlag, 58 p., 2024, 9783389077375. <hal-05138856>

HAL Id: hal-05138856

<https://hal.science/hal-05138856v1>

Submitted on 2 Jul 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Vincent ZOMA

Applicabilité des normes Sphère dans les projets humanitaires

Cas du Projet d'assistance aux personnes déplacées internes de Dédougou au Burkina Faso

Etude Scientifique

Bibliographic information published by the German National Library:

The German National Library lists this publication in the National Bibliography; detailed bibliographic data are available on the Internet at <http://dnb.dnb.de> .

This book is copyright material and must not be copied, reproduced, transferred, distributed, leased, licensed or publicly performed or used in any way except as specifically permitted in writing by the publishers, as allowed under the terms and conditions under which it was purchased or as strictly permitted by applicable copyright law. Any unauthorized distribution or use of this text may be a direct infringement of the author's and publisher's rights and those responsible may be liable in law accordingly.

Imprint:

Copyright © 2024 GRIN Verlag

ISBN: 9783389077375

This book at GRIN:

Vincent ZOMA

Applicabilité des normes Sphère dans les projets humanitaires

Cas du Projet d'assistance aux personnes déplacées internes de Dédougou au Burkina Faso

**Applicabilité des normes Sphère dans les projets
humanitaires: cas du Projet d'assistance aux
personnes déplacées internes de Dédougou au
Burkina Faso**

Vincent ZOMA

DÉDICACE

À l'Unique Seigneur de gloire Jésus-Christ.

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR



Dr Vincent ZOMA est un enseignant-chercheur au Département de géographie de l'Université Joseph KI-ZERBO. Ses recherches scientifiques portent actuellement sur les problématiques du transport et de la mobilité, de l'intégration régionale, du changement climatique, sur la gestion des ressources naturelles et de l'aménagement du territoire. L'auteur est également expert en suivi et évaluation des projets et programmes.

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pu voir le jour sans l'apport précieux de nombreuses personnes à qui nous tenons à exprimer notre profonde gratitude.

Nous adressons nos plus sincères remerciements au Pr Richard SAWADOGO et à son épouse, dont les qualités d'exemplarité et de bienveillance constituent pour nous une source constante d'inspiration et de bénédictions.

Nous témoignons également notre reconnaissance à nos parents, qui ont consenti d'innombrables sacrifices tout au long de ces années, ainsi qu'aux membres de notre famille pour leur soutien incommensurable et multiforme.

Enfin, nous souhaitons remercier Messieurs Issoufou KINDO, Bessiou NEYA et Madame Hawa BISSIRI (Coordinatrice nationale de l'association IQRA) pour leurs contributions significatives tout au long de la réalisation de ce travail.

SOMMAIRE

DÉDICACE	2
PRÉSENTATION DE L’AUTEUR.....	3
REMERCIEMENTS	4
LISTE DES ILLUSTRATIONS	6
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	7
RÉSUMÉ	8
ABSTRACT.....	9
INTRODUCTION	10
PREMIÈRE PARTIE: <u>APERÇU SYNTHÉTIQUE DU PROJET D’ASSISTANCE HUMANITAIRE AUX PERSONNES DÉPLACÉES ÉINTERNES DE DÉDOUGOU ET MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE</u>	13
1.1. Association IQRA et le Projet d’assistance humanitaire aux personnes déplacées internes de Dédougou	14
1.2. Démarche méthodologique de la recherche.....	17
DEUXIÈME PARTIE: <u>ANALYSE DE L’APPLICATION DES NORMES SPHÈRE DANS LE CADRE DU PROJET D’ASSISTANCE HUMANITAIRE AUX PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES DE DÉDOUGOU</u>	19
2.1. Présentation des résultats de l’étude.....	20
2.2. Analyse des résultats de l’étude	42
2.3. Recommandations pour l’amélioration de l’intégration des normes Sphère dans les projets humanitaires	45
CONCLUSION	49
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	51
TABLE DES MATIÈRES	53

LISTE ILLUSTRATIONS

TABLEAU 1 : INFORMATIONS SYNTHETIQUES SUR LES BENEFICIAIRES.....	20
FIGURE 1 : LOCALISATION DE LA PROVINCE DU MOUHOUN.....	15
FIGURE 2 : APPRECIATION DE LA DEFINITION D'UN PROJET D'ASSISTANCE HUMANITAIRE OU D'URGENCE.....	23
FIGURE 3 : APPRECIATION DE LA CONNAISSANCE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX D'UNE ASSISTANCE HUMANITAIRE.....	24
FIGURE 4 : ESTIMATION DE LA PRISE EN COMPTE DANS LE CYCLE DE VIE DU PROJET	31
FIGURE 5 : PART CONTRIBUTIVE DE L'APPLICATION DES NORMES SPHERE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS ET DES RESULTATS DU PROJET	41

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CHS	Core humanitarian standard
CONASUR	Comité national de secours d'urgence et de réhabilitation
MEAL	Monitoring, Evaluation, Accountability and Learning
OCHA	Bureau de la Coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
PAH-PDI	Projet d'Assistance Humanitaire aux Personnes Déplacées Internes de Dédougou
PDI	Personnes déplacées internes
PDM	Post Distribution Monitoring
PEAS	Prévention de l'exploitation et des abus sexuels
SNU	Système des nations unies
VBG	Violences basées sur le genre

RÉSUMÉ

Les interventions humanitaires doivent se conformer à des normes spécifiques pour garantir la qualité des actions et assurer la transparence des résultats. Un des principaux défis pour les acteurs humanitaires est de concilier les prescriptions théoriques des normes avec les réalités pratiques du terrain. Cet ouvrage se penche sur l'applicabilité des normes Sphère dans les projets humanitaires au Burkina Faso, en examinant le projet d'assistance aux personnes déplacées internes de Dédougou. Cette analyse rétrospective, descriptive et analytique évalue l'application des normes Sphère à travers l'examen de données secondaires et la réalisation d'une enquête mixte. Les résultats révèlent une disparité dans les connaissances des membres de l'équipe projet concernant les normes Sphère: un tiers des membres sont en mesure de définir correctement un projet humanitaire et de citer les principes fondamentaux. Les normes ont été appliquées de manière rigoureuse à 60% durant le cycle de vie du projet, partiellement à 13%, et n'ont pas été prises en compte à 27%. La contribution des normes Sphère à l'atteinte des objectifs du projet est estimée à 30%. L'ouvrage propose plusieurs recommandations pour améliorer l'intégration des normes Sphère dans les projets humanitaires, afin d'optimiser leur application et d'en renforcer l'efficacité.

Mots clés: Assistance humanitaire, normes humanitaires, Sphère, projet d'assistance humanitaire aux personnes déplacées, Dédougou, Burkina Faso.

ABSTRACT

Humanitarian operations must comply with specific standards to ensure the quality of their actions and the transparency of their results. One of the main challenges for humanitarian actors is to reconcile the theoretical prescriptions of the standards with the practical realities on the ground. This study looks at the applicability of the Sphere standards to humanitarian projects in Burkina Faso, examining the project to assist internally displaced people in Dédougou. This retrospective, descriptive and analytical analysis assesses the application of the Sphere standards by examining secondary data and conducting a mixed-methods survey. The results reveal a disparity in project team members' knowledge of the Sphere standards: a third of team members are able to correctly define a humanitarian project and cite the fundamental principles. The standards were applied rigorously in 60% of cases during the project life cycle, partially in 13% and not at all in 27% of cases. The contribution of the Sphere standards to achieving the project's objectives is estimated at 30%. The book makes a number of recommendations for improving the integration of Sphere standards into humanitarian projects, in order to optimise their application and increase their effectiveness.

Key words: Humanitarian assistance, humanitarian standards, Sphere, humanitarian assistance project for displaced people, Dédougou, Burkina Faso.

INTRODUCTION

L'homme est constamment confronté aux incertitudes et aux menaces qui pèsent sur son existence et son environnement. La survenue de ces événements indésirables peut entraîner des répercussions graves, tant sur sa personne que sur la société dans son ensemble. Malheureusement, ces préoccupations finissent parfois par se concrétiser, plongeant la communauté dans un état de désarroi et d'impuissance face aux besoins massifs d'assistance qui en découlent.

Parmi les menaces les plus redoutées à l'échelle mondiale, le terrorisme occupe une place prépondérante. Au Burkina Faso, pays d'Afrique de l'Ouest, le terrorisme n'est plus une crainte théorique, mais une réalité palpable depuis le 23 août 2015. Depuis cette date, les attaques terroristes se sont intensifiées, touchant presque toutes les treize régions du pays avec des degrés de violence variables. En 2021, une étude de la Fondation pour l'innovation politique a classé le Burkina Faso troisième parmi les pays ayant connu le plus grand nombre d'attaques terroristes. Le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) rapporte qu'au 30 avril 2022, 1 520 012 personnes déplacées internes étaient recensées au Burkina Faso, dont 59,13 % sont des enfants, et 708 341 élèves ont été affectés par la fermeture de 4 258 écoles.

Pour faire face aux besoins des personnes affectées, l'État, les organisations humanitaires, nationales et internationales, ainsi que des particuliers, mettent en œuvre diverses actions de soutien. Ces interventions se conforment souvent aux standards humanitaires, tels que ceux du projet Sphère, élaborés par des acteurs divers, incluant des agences des Nations Unies, des ONG et des institutions étatiques. Ces normes, largement adoptées par les organisations humanitaires, visent à harmoniser les approches d'intervention et à garantir la qualité des opérations (Sphère, 2018).

Le manuel Sphère, applicable dans une vaste gamme de situations nécessitant une aide humanitaire, couvre à la fois les catastrophes naturelles et les conflits armés.

Il est conçu pour être utilisé dans des contextes aussi divers que les crises soudaines ou celles qui se développent progressivement, en milieu rural ou urbain, dans les pays en développement comme dans les pays industrialisés (Projet Sphère, 2004). L'application de ces normes permettrait, en théorie, d'assurer des interventions de qualité, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs humanitaires. Toutefois, la réalité du terrain, marquée par la dynamique des contextes d'intervention, montre que l'application de ces normes pose des défis considérables pour les acteurs humanitaires. Leur mise en œuvre dépend de divers facteurs, dont certains échappent au contrôle des organisations, comme les contextes politiques et sécuritaires. Trois éléments sont cruciaux: l'accès aux populations affectées, l'obtention du consentement et de la coopération des autorités locales, et la capacité des organisations à opérer dans des conditions de sécurité acceptables. À cela s'ajoute la question essentielle de la disponibilité en ressources financières, humaines et matérielles (Projet Sphère, 2004).

C'est dans ce cadre sécuritaire et humanitaire particulièrement difficile que de nombreuses organisations nationales et internationales s'engagent. Leur principal objectif est de sauver des vies et d'alléger les souffrances des populations victimes. Cependant, toute intervention humanitaire requiert le respect de certaines normes visant à améliorer la qualité des actions et à assurer une transparence quant aux résultats obtenus (Projet Sphère, 2004). L'un des défis majeurs auxquels ces acteurs font face est la conciliation entre les prescriptions théoriques des normes humanitaires et les réalités pratiques du terrain.

Cet ouvrage se propose d'examiner l'applicabilité des normes Sphère dans les projets humanitaires au Burkina Faso, en s'appuyant sur l'exemple du projet d'assistance humanitaire aux personnes déplacées internes de Dédougou, mis en œuvre par l'association IQRA avec le soutien financier de l'ONG Diakonia.

Le présent ouvrage se divise en deux parties principales. La première est dédiée à la présentation du projet ainsi qu'à la méthodologie de la recherche. La seconde

partie analyse l'application des normes Sphère dans le cadre spécifique du projet d'assistance aux personnes déplacées internes de Dédougou.

**PREMIÈRE PARTIE:
APERÇU SYNTHÉTIQUE DU PROJET
D'ASSISTANCE HUMANITAIRE AUX
PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES DE
DÉDOUGOU ET MÉTHODOLOGIE DE
RECHERCHE**

1.1. Association IQRA et le Projet d'assistance humanitaire aux personnes déplacées internes de Dédougou

1.1.1. Présentation de l'organisation de mise en œuvre du projet : IQRA

Selon ses Statuts de 2013, l'association « IQRA », qui signifie « Lis » en arabe, est une organisation à but non lucratif, non confessionnelle et apolitique, officiellement reconnue par le Ministère en charge de l'administration territoriale du Burkina Faso. Dirigée par une coordination nationale et un conseil consultatif et d'orientation, IQRA s'est donnée pour vision, à l'horizon 2023, de s'affirmer comme un acteur de premier plan dans la promotion de la paix et de l'épanouissement des populations, en mettant l'accent sur l'éducation et la formation au Burkina Faso et dans la sous-région ouest-africaine.

La mission de l'association IQRA est de contribuer à l'instauration d'une paix durable ainsi qu'au développement socio-économique et culturel du Burkina Faso et de la sous-région, par la promotion d'une éducation de qualité, principalement au bénéfice des populations défavorisées et vulnérables, telles que les talibés, les enfants en situation de rue, les femmes et les jeunes.

Les objectifs spécifiques d'IQRA incluent :

- Promouvoir une paix durable et un développement harmonieux et équitable ;
- Établir et renforcer des partenariats à l'échelle nationale et internationale en faveur de la paix et du développement durable ;
- Lutter contre le chômage et favoriser l'autonomisation des jeunes et des femmes à travers la formation, l'auto-emploi et l'entrepreneuriat ;
- Encourager l'alphabétisation des groupes vulnérables et promouvoir une éducation de base de qualité, notamment au sein des foyers coraniques.

Les interventions d'IQRA s'étendent à plusieurs secteurs, incluant la promotion de l'éducation et de l'alphabétisation, la santé maternelle et infantile, la paix

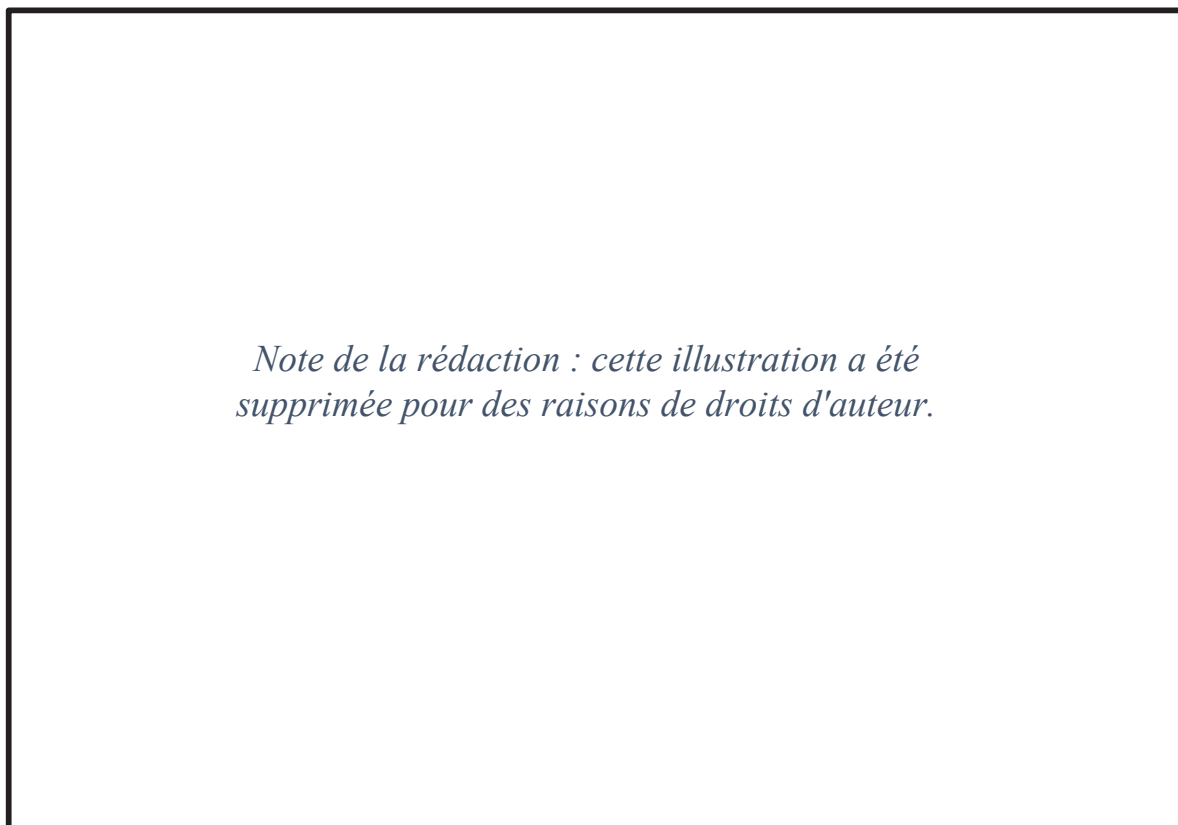
sociale et l'égalité des genres, ainsi que la gestion environnementale (IQRA, 2013).

1.1.2. Présentation du Projet d'assistance humanitaire aux personnes déplacées internes de Dédougou (PAH-PDI)

1.1.2.1. Zone d'intervention du projet

Selon le rapport final du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisation de la ville de Dédougou à l'horizon 2030 (Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, 2012), la ville de Dédougou est située à 230 km de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso (figure 1).

Figure 1 : Localisation de la province du Mouhoun au Burkina Faso



En tant que chef-lieu de la région de la Boucle du Mouhoun, Dédougou est délimitée à l'est par la commune rurale de Douroula, à l'ouest par les communes rurales de Sanaba et de Bourasso, au nord par les communes rurales de Sono et de Gassan, et au sud par les communes rurales de Ouarkoye, Kona et Safané.

1.1.2.2. Contexte et objectifs du Projet d'assistance humanitaire aux personnes déplacées de Dédougou

La région de la Boucle du Mouhoun, et plus particulièrement la ville de Dédougou, est gravement affectée par la crise sécuritaire qui sévit au Burkina Faso. Cette situation a engendré une série de besoins humanitaires urgents, notamment parmi les personnes déplacées internes (PDI) résidant dans cette localité. Ces besoins se manifestent principalement dans les domaines du logement, de la prise en charge psychologique et sanitaire, de l'éducation, ainsi que de la nutrition. Selon le Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (SP CONASUR), au 31 décembre 2021, la ville de Dédougou recensait 1 144 personnes déplacées internes, dont 667 enfants et 274 femmes (SP CONASUR, 2022).

C'est dans ce contexte sécuritaire précaire que s'inscrit le Projet d'Assistance Humanitaire aux Personnes Déplacées Internes de Dédougou (PAH-PDI), d'une durée de six mois, couvrant la période de mars à août 2022. Financé par l'ONG Diakonia et mis en œuvre par l'association IQRA, ce projet a pour objectif d'apporter un soutien vital aux personnes déplacées ainsi qu'aux communautés hôtes vulnérables de la ville. À travers des actions ciblées, telles que la distribution de kits alimentaires, le soutien à la réinsertion socioéconomique des femmes, et l'organisation de causeries éducatives portant sur la protection des femmes et des jeunes filles contre les violences basées sur le genre (VBG), ce projet vise également à renforcer la cohésion sociale.

Les principales activités du PAH-PDI sont articulées autour de trois axes majeurs :

- La distribution de vivres aux personnes déplacées;
- L'accompagnement à la réinsertion socioéconomique des femmes;
- L'organisation de sessions éducatives sur la protection des femmes et des filles contre les violences basées sur le genre (Diakonia, 2022).

Ce projet aspire à offrir une prise en charge digne aux populations les plus vulnérables, contribuant ainsi à la prévention de toute forme d'exploitation et de marginalisation. Plus spécifiquement, il vise à fournir une assistance alimentaire à vingt ménages démunis, leur permettant de subvenir à leurs besoins durant les périodes de soudure. En parallèle, une formation de courte durée sera offerte à trente femmes, accompagnée de kits de démarrage, pour faciliter leur réinsertion socioéconomique. Enfin, des campagnes de sensibilisation sur les violences basées sur le genre seront menées à travers des causeries éducatives (Diakonia, 2022).

Ce projet s'inscrit dans une réponse globale aux besoins urgents des personnes déplacées, tout en visant à renforcer leur autonomie à long terme et à consolider les liens sociaux dans une région en proie à de nombreuses fragilités.

1.2. Démarche méthodologique de la recherche

Cette étude se présente comme une analyse rétrospective, à visée à la fois descriptive et analytique. Le choix de cette approche rétrospective s'explique par la clôture du projet en décembre 2022. Elle est dite descriptive en raison de l'utilisation de données quantitatives préexistantes, tandis qu'elle revêt un caractère analytique par l'ambition d'établir un lien entre l'application des normes Sphère et l'atteinte des objectifs et résultats du projet d'assistance humanitaire aux personnes déplacées internes de Dédougou, à partir de données secondaires. La recherche documentaire s'est articulée autour de l'exploitation de diverses sources liées au projet, notamment les rapports d'activités, de suivi et d'évaluation, ainsi que les archives, règlements internes, statuts de l'association IQRA, et les documents publiés par les partenaires tels que l'ONG Diakonia. Les plateformes numériques, telles que les sites web et pages Facebook des structures concernées, ont également été consultées, en plus de documents statistiques, de projets, de rapports thématiques, de thèses, d'articles scientifiques et des données

du Ministère en charge de l'action humanitaire via le SP/CONASUR. Le Plan de Réponse Humanitaire 2022 de l'OCHA ainsi que d'autres sources académiques et en ligne ont été exploités pour fournir un cadre de référence solide.

En complément de cette recherche documentaire, une enquête mixte, à la fois quantitative et qualitative, a été menée auprès de l'équipe de projet. Cette équipe comprenait un assistant de projet, une gestionnaire administrative et comptable, ainsi qu'une animatrice de terrain. L'objectif de cette démarche était d'évaluer les connaissances et attitudes de l'équipe vis-à-vis des normes Sphère.

Quant aux variables utilisées dans cette étude, elles s'appuient sur les indicateurs de performance énoncés dans le Manuel Sphère (2018), qui constituent une référence pour mesurer l'efficacité de l'aide humanitaire en matière de prise en charge des populations vulnérables. Cette approche méthodologique a permis d'obtenir une vision complète de la mise en œuvre du projet, en croisant des sources primaires et secondaires afin d'éclairer les dynamiques sous-jacentes à l'atteinte des objectifs humanitaires.

**DEUXIÈME PARTIE:
ANALYSE DE L'APPLICATION DES NORMES
SPHÈRE DANS LE CADRE DU PROJET
D'ASSISTANCE HUMANITAIRE AUX
PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES DE
DÉDOUGOU**

2.1. Présentation des résultats de l'étude

2.1.1. Synthèse des informations sur les bénéficiaires

La synthèse des informations recueillies offre une vue d'ensemble sur les personnes ayant bénéficié du projet d'assistance humanitaire à Dédougou. Elle permet d'identifier les catégories de bénéficiaires, le nombre de ménages concernés, leur situation matrimoniale, leurs régions d'origine et leur répartition par sexe. Le tableau 1 présente de manière synthétique ces données.

Tableau 1 : Informations synthétiques sur les bénéficiaires

Bénéficiaires	Nombre de ménages bénéficiaires	Responsable du ménage		Situation matrimoniale			Région de provenance			
		F	H	M	V	C	Boucle du Mouhoun	Cascades	Nord	Sahel
Personnes déplacées internes	15	10	05	13	02	00	08	01	02	04
Communauté hôte	05	01	04	04	00	01	05	00	00	00
Total	20	11	09	17	02	01	13	01	02	04

Source : rapport de mission d'évaluation initiale à Dédougou (Avril, 2022)

L'analyse de ce tableau montre que 75 % des ménages bénéficiaires sont des personnes déplacées internes (PDI), tandis que 25 % appartiennent à la communauté hôte. Parmi les quinze ménages de PDI, dix sont dirigés par des femmes. De manière générale, les femmes dirigent onze ménages sur vingt, soit 55 %. Cette prépondérance féminine s'explique par le fait que les femmes, souvent lourdement affectées par les conflits armés, perdent leurs époux à cause des violences terroristes, les contraignant à devenir cheffes de famille. L'assistance humanitaire leur permet ainsi de faire face aux nombreuses responsabilités familiales.

En ce qui concerne l'âge des bénéficiaires, la tranche d'âge dominante se situe entre 36 et 50 ans, représentant 45 % de la population cible. La tranche des 20 à 35 ans en constitue 35 %, tandis que celle des 51 ans et plus représente 20 %. La moyenne d'âge générale des bénéficiaires du projet est de 40,7 ans, avec une moyenne de 38 ans pour les femmes et 44 ans pour les hommes.

Concernant la situation matrimoniale des bénéficiaires, 85 % sont mariés et 10 % sont des veuves, ce qui reflète l'impact des conflits sur la structure familiale.

Les bénéficiaires du projet proviennent de sept provinces distinctes. Ces localités incluent :

- Banwa (villages de Sanaba et Bendogou) ;
- Comoé(Mangodara) ;
- Kossi (Nouna et Sono) ;
- Loroum (village de Todiam) ;
- Mouhoun (villages de Boron, Yonkuy et secteurs 2, 3, 5 et 6 de Dédougou) ;
- Soum (Silgadji, Belehede, Tongomael, et Kelbo) ;
- Sourou(village de Gassan).

Lorsque ces provinces sont regroupées en régions, la Boucle du Mouhoun apparaît comme la plus représentée, avec 65 % des bénéficiaires (13 ménages sur 20), suivie par le Sahel (4 ménages), le Nord (2 ménages) et les Cascades (1 ménage). L'évaluation initiale, réalisée entre le 28 et le 31 mars 2022, révèle que 4 ménages déplacés sont arrivés à Dédougou depuis environ cinq mois, tandis que trois autres y vivent depuis quatre mois. Par ailleurs, quatre autres ménages sont arrivés il y a un mois seulement. Les autres ménages ont migré vers la ville depuis deux à trois mois avant l'intervention du projet.

Cette synthèse des résultats quantitatifs conduit à explorer les données qualitatives afin d'évaluer la connaissance et les attitudes des parties prenantes du projet par rapport aux normes Sphère. Il est essentiel de comprendre dans quelle mesure ces normes ont été intégrées tout au long du cycle de vie du projet, d'examiner leur contribution à l'atteinte des objectifs humanitaires et d'en tirer des enseignements. L'étude qualitative a pour but d'apprécier le niveau d'appropriation des normes Sphère par les parties prenantes, notamment l'équipe de projet, les bénéficiaires, et les partenaires. Ces normes, qui définissent les standards minimaux pour l'assistance humanitaire, sont cruciales pour garantir la qualité et l'efficacité de

l'aide apportée aux populations vulnérables. L'application rigoureuse des normes Sphère dans le cadre du projet à Dédougou a permis d'améliorer la prise en charge des personnes déplacées internes en leur offrant une assistance humanitaire adaptée à leurs besoins, tout en renforçant la résilience de la communauté hôte.

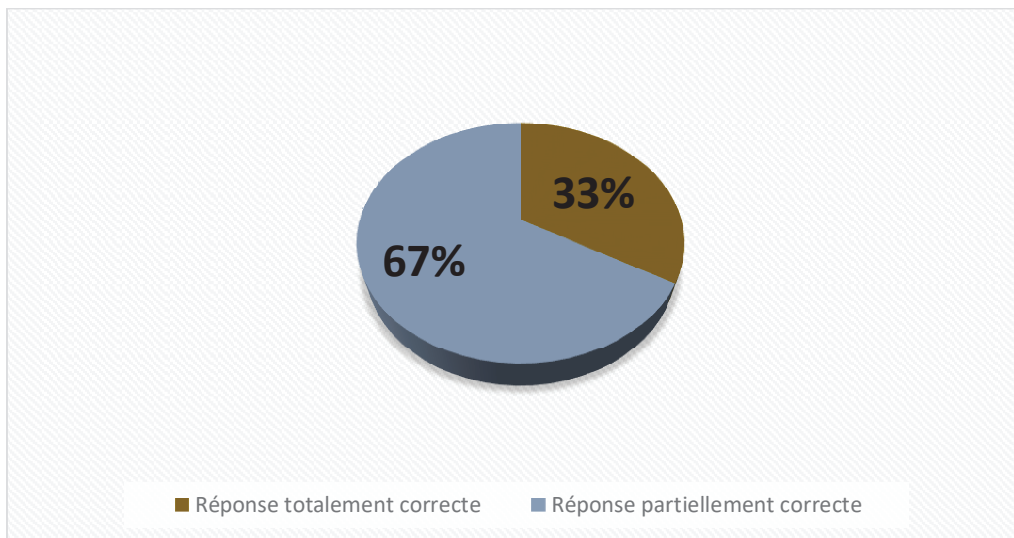
Le projet a également permis de consolider les mécanismes de coordination entre les différents acteurs humanitaires sur le terrain, favorisant une meilleure répartition des ressources et une réponse plus efficace aux défis posés par la crise sécuritaire. Les enseignements tirés de cette intervention soulignent l'importance d'une planification basée sur des données fiables et une évaluation rigoureuse des besoins, afin d'ajuster les interventions en temps réel et de maximiser leur impact sur les populations bénéficiaires.

Ainsi, cette analyse met en lumière les principaux résultats du projet en termes de bénéfices apportés aux personnes déplacées internes et à la communauté hôte de Dédougou. Elle montre également l'importance de l'application des normes Sphère pour assurer une réponse humanitaire digne et efficace. L'intégration des leçons apprises dans de futurs projets permettra de renforcer encore davantage les capacités locales à faire face aux crises humanitaires et à protéger les populations les plus vulnérables.

2.1.2. Appréciation du niveau de connaissances et attitudes de l'équipe projet par rapport aux normes ou standards sphères

Afin d'évaluer le niveau de connaissance des parties prenantes du projet en ce qui concerne les normes Sphère, des questions semi-ouvertes et ouvertes ont été élaborées, permettant à chaque membre de l'équipe projet de s'exprimer librement. Les interrogations portaient sur la définition d'un projet d'assistance humanitaire ou d'urgence, la compréhension des principes humanitaires fondamentaux ainsi que la connaissance des normes minimales du cadre Sphère (figure 2).

Figure 2 :Appréciation de la définition d'un projet d'assistance humanitaire ou d'urgence

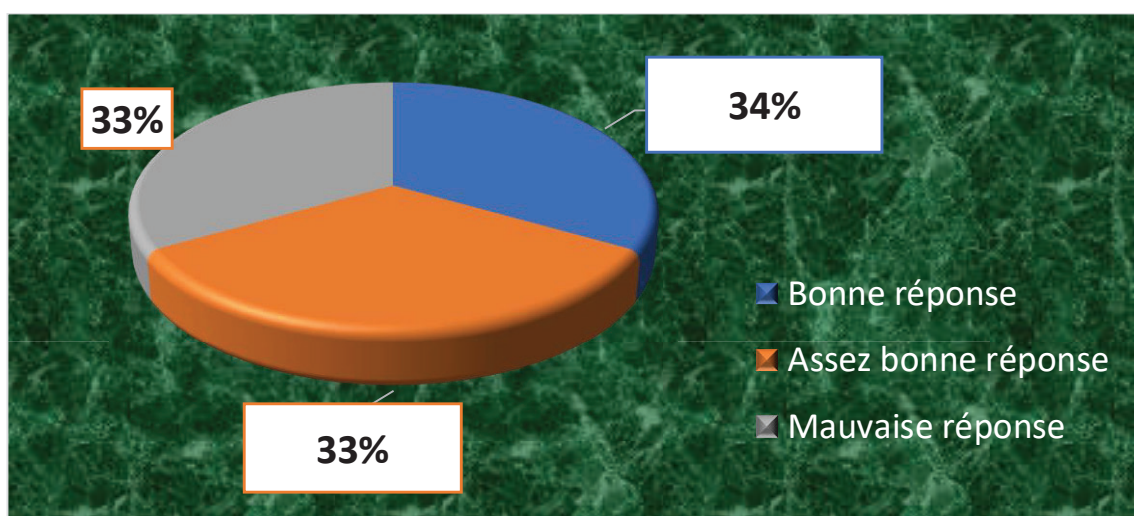


Source : travaux de terrain, novembre 2022

Les définitions fournies par les participants ont été classées en trois catégories : bonne, assez bonne, ou incomplète. À titre d'exemple, l'assistant chargé du projet a déclaré : *« un projet d'assistance humanitaire est une initiative planifiée et mise en œuvre pour fournir de l'aide et du secours aux personnes touchées par des crises humanitaires, telles que des catastrophes naturelles, des conflits armés, des épidémies ou d'autres situations d'urgence. Ces projets visent à atténuer les souffrances humaines, à sauver des vies et à aider les communautés à se rétablir. »*

La figure 3 permet, quant à elle, d'évaluer la connaissance des principes fondamentaux qui sous-tendent une assistance humanitaire.

Figure 3: Appréciation de la connaissance des principes fondamentaux d'une assistance humanitaire



Source : travaux de terrain, novembre 2022

Concernant la maîtrise des principes humanitaires fondamentaux liés aux normes Sphère, seule une réponse correcte a été relevée, celle de la gestionnaire-comptable, qui a mentionné « *les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance* ». Bien que les personnes interrogées aient toutes entendu parler des normes Sphère, l'analyse des réponses montre qu'elles n'ont pas été en mesure de citer au moins deux chapitres de base du manuel Sphère. Toutefois, en ce qui concerne les chapitres techniques, seule la gestionnaire-comptable a pu identifier les domaines concernés, à savoir: « *l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la promotion de l'hygiène (WASH), la sécurité alimentaire et la nutrition, les abris et établissements, ainsi que la santé* ». Les autres membres de l'équipe n'ont pas fourni de réponses satisfaisantes à cet égard.

Après avoir présenté et analysé les résultats sur le niveau de connaissance des normes Sphère au sein du personnel de l'association IQRA, il convient d'évaluer leurs attitudes à l'égard de ces normes. L'évaluation de l'attitude de l'équipe projet par rapport aux normes Sphère a été menée à travers plusieurs questions: la nécessité de s'accorder sur des normes pour l'assistance humanitaire, la proposition de cinq principes ou normes que l'équipe apprécie et est prête à

appliquer, et enfin, la volonté d'encourager d'autres personnes à utiliser ces normes dans leurs interventions futures.

Sur la question de la nécessité d'adopter des normes dans le cadre de l'assistance humanitaire, toutes les personnes interrogées ont unanimement reconnu leur importance. L'assistant de projet a même insisté sur ce point en déclarant: « *les normes standards sont très nécessaires dans les réponses humanitaires, car elles permettent d'encadrer l'assistance et de restaurer la dignité de ceux qui reçoivent.*

»

Concernant la proposition de cinq principes, normes ou standards jugés appréciables et applicables sur le terrain, les réponses ont été variées. Deux membres de l'équipe ont fourni des réponses jugées assez satisfaisantes, tandis qu'une personne a admis ne pas avoir de réponse sur le sujet. L'assistant de projet a énuméré les principes suivants, qu'il entend appliquer en tant que responsable de programme: « *engagement à la recevabilité, participation active des bénéficiaires, réponses appropriées, prévention et réduction des risques, coordination efficace, amélioration continue.* » L'animatrice terrain, quant à elle, a évoqué des principes tels que: « *être neutre, être honnête, être engagé, ne pas faire de distinction (genre, ethnie, race), venir en aide aux nécessités.* »

Enfin, à la question de savoir s'ils encourageraient une tierce personne à utiliser les normes Sphère dans le cadre de la formulation, la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de projets d'assistance humanitaire, tous les répondants ont répondu favorablement. Ils se sont engagés à conseiller leurs proches, amis ou collègues à adopter ces normes lors de la mise en œuvre de projets humanitaires, soulignant ainsi leur adhésion aux principes de qualité et de redevabilité promus par les normes Sphère.

2.1.3. Estimation du niveau d'intégration des normes Sphère dans le cycle de vie du projet d'assistance humanitaire aux personnes déplacées internes à Dédougou

L'étude vise à évaluer le degré d'intégration des normes humanitaires Sphère dans les différentes phases du projet d'assistance humanitaire destiné aux personnes déplacées internes (PDI) à Dédougou. L'analyse porte sur la prise en compte totale, partielle ou nulle des normes Sphère tout au long du cycle de vie du projet.

✚ Prise en compte des principes fondamentaux des normes Sphère dès l'initiation du projet

L'inclusion des principes fondamentaux des normes Sphère dès les premières étapes d'un projet humanitaire est cruciale pour garantir une réponse appropriée et conforme aux standards internationaux. Dans le cadre de ce projet, bien que les principes fondamentaux n'aient pas été explicitement mentionnés dès le début, une interrogation a été soulevée concernant la capacité des partenaires à respecter les normes Sphère, ainsi que celles liées à la protection des enfants et à la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PEAS). Pour pallier ce manquement, il a été décidé de renforcer les capacités des acteurs du projet, afin d'assurer leur conformité aux normes.

✚ Communication, participation et retour d'information (Engagement 4 de la CHS)

Les processus de communication, de participation et de retour d'information sont essentiels pour garantir l'efficacité et la transparence d'une intervention humanitaire. Dans ce projet, les bénéficiaires ont été consultés afin d'évaluer leurs besoins alimentaires et de formation, en collaboration avec la direction provinciale de l'action sociale et les leaders communautaires. Cette approche a permis d'identifier les priorités en respectant les droits et les attentes des bénéficiaires, renforçant ainsi la légitimité de l'intervention.

Formation du personnel sur les droits des populations affectées

Une formation adéquate du personnel est primordiale pour garantir le respect des droits fondamentaux des populations affectées. Dans ce cadre, le projet a prévu des ateliers de formation pour sensibiliser le personnel et les bénéficiaires sur la violence basée sur le genre (VBG), les normes humanitaires et la gestion pacifique des conflits. Cette démarche vise à éviter toute violation des droits de l'homme et à promouvoir une intervention humanitaire éthique et conforme aux standards internationaux.

Identification participative et transparente des besoins des bénéficiaires (Engagement 1 de la CHS)

L'identification des besoins des bénéficiaires, réalisée de manière participative et transparente, renforce la légitimité et la pertinence d'une intervention humanitaire. Dans ce projet, les bénéficiaires ont été consultés dès la phase de conception du projet, afin d'évaluer leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et de renforcement des capacités. Cette démarche participative a contribué à une meilleure adéquation entre les actions menées et les besoins réels des populations affectées.

Prise en compte des questions transversales dans l'analyse des besoins et du contexte

Les questions transversales, telles que le genre, la protection, l'âge, la santé mentale, la durabilité environnementale, l'inclusion et la non-discrimination, jouent un rôle essentiel dans la réponse humanitaire. Bien que certaines de ces questions aient été abordées dans le projet, telles que la sensibilisation aux violences basées sur le genre et la cohésion sociale, une intégration plus complète aurait permis de mieux répondre aux complexités du contexte local.

Mécanismes de gestion des plaintes des communautés (Engagement 5 de la CHS)

La mise en place de mécanismes sûrs et réactifs pour traiter les plaintes est cruciale pour assurer la redevabilité et la transparence d'une intervention humanitaire. Dans le cadre de ce projet, un mécanisme de plainte a été établi avec la mise à disposition de deux numéros de téléphone gérés par l'ONG Diakonia, garantissant ainsi que les préoccupations des bénéficiaires soient traitées de manière appropriée.

Utilisation de protocoles standardisés pour évaluer la sous-alimentation

L'utilisation de protocoles reconnus pour comprendre l'ampleur de la sous-alimentation et identifier les personnes les plus vulnérables est essentielle pour cibler les interventions de manière efficace. Cependant, dans ce projet, aucun protocole standardisé n'a été utilisé pour évaluer la sous-alimentation, les critères de sélection des bénéficiaires ayant été élaborés localement sans référence à des méthodologies reconnues.

Distribution d'une aide alimentaire garantissant la survie et la résilience des communautés

L'aide alimentaire doit répondre aux besoins nutritionnels des bénéficiaires tout en garantissant leur dignité et leur résilience. Le projet visait à doter les ménages vulnérables de vivres pour assurer leur subsistance et prévenir l'exploitation. La prise en compte de la diversité alimentaire et des préférences locales a permis d'assurer une distribution équitable et adaptée aux réalités locales, tout en impliquant activement les bénéficiaires dans le processus.

Distribution et ciblage de l'aide alimentaire de manière transparente et sécurisée (Standard 6.3 de Sphère)

La transparence, la sécurité et la rapidité de la distribution de l'aide alimentaire sont des éléments clés pour garantir une réponse efficace. Le projet a prévu deux distributions de vivres aux PDI et aux populations hôtes. Les missions de terrain, impliquant les autorités locales et les leaders communautaires, ont permis de garantir que le processus de distribution soit transparent et sécuritaire.

Sécurité du stockage, de la préparation et de la consommation de la nourriture (Standard 6.4 de Sphère)

La sécurité alimentaire ne se limite pas à la distribution de nourriture ; elle inclut également des pratiques sûres pour le stockage, la préparation et la consommation des aliments. Néanmoins, dans ce projet, aucune mention spécifique n'a été faite concernant ces aspects critiques de la sécurité alimentaire, ce qui constitue une lacune dans l'approche globale.

Accès égal des hommes et des femmes aux activités génératrices de revenus (Standard 7.2 de Sphère)

Assurer une égalité d'accès aux opportunités économiques pour les hommes et les femmes est essentiel pour renforcer la résilience des communautés. Le projet a prévu de renforcer les capacités de 20 femmes dans des métiers à revenu rapide, afin de faciliter leur réinsertion socioéconomique. Cette initiative vise à promouvoir l'autonomisation des femmes et à encourager la création d'emplois au sein de la communauté.

Définition d'objectifs SMART

L'établissement d'objectifs spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et temporellement définis (SMART) permet d'assurer une gestion efficace des projets humanitaires. Dans ce projet, les objectifs spécifiques incluaient l'aide

alimentaire aux PDI, la réinsertion socioéconomique des femmes et la sensibilisation sur les VBG. Ces objectifs étaient clairs, mesurables et réalistes, facilitant ainsi le suivi et l'évaluation des résultats.

Évaluation des risques potentiels pour la sécurité, l'environnement et la protection des bénéficiaires

Une évaluation rigoureuse des risques est cruciale pour minimiser les dangers potentiels pour les bénéficiaires et les acteurs humanitaires. Dans ce projet, des mesures ont été prises pour évaluer les risques de sécurité, d'environnement et de protection. Des consultations avec les autorités locales et des actions de sensibilisation ont été menées pour assurer la protection des bénéficiaires et prévenir les incidents sécuritaires.

Alignement des indicateurs de suivi et d'évaluation sur les normes Sphère

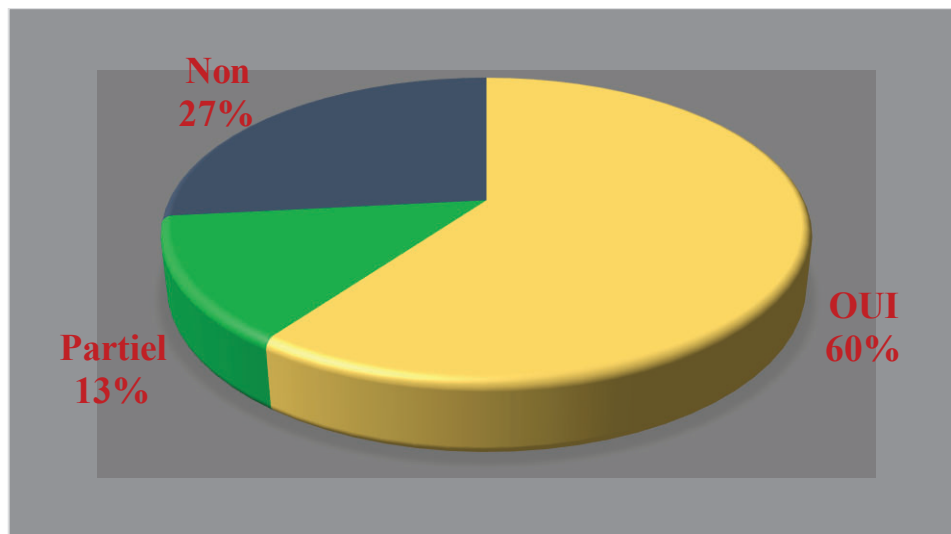
L'alignement des indicateurs sur les normes Sphère garantit une réponse humanitaire de qualité. Toutefois, dans ce projet, les indicateurs de suivi et d'évaluation n'étaient pas alignés avec les standards Sphère, ce qui a pu affecter la mesure de l'impact et la conformité aux normes humanitaires internationales.

Formation du personnel sur les normes Sphère

La formation des acteurs humanitaires sur les principes et les normes Sphère est primordiale pour assurer une intervention de qualité. Dans ce projet, des formations ont été organisées pour sensibiliser le personnel aux normes humanitaires, notamment sur les VBG et la gestion pacifique des conflits.

En somme, la figure ci-après résume l'ensemble des résultats obtenus en ce qui concerne le niveau de prise en compte des normes Sphère dans le cycle de vie du projet d'assistance humanitaire aux personnes déplacées internes de Dédougou.

Figure 4 : Estimation de la prise en compte dans le cycle de vie du projet



Source : travaux de terrain, novembre 2022

Le projet d'assistance humanitaire aux PDI de Dédougou a intégré les normes Sphère à un degré variable selon les phases du projet. Les résultats montrent une prise en compte totale des normes dans 60 % des cas, partielle dans 13 %, tandis que 27 % des actions n'étaient pas conformes aux standards Sphère. Cette évaluation souligne l'importance de renforcer l'intégration des normes dans toutes les phases du cycle de vie des projets pour garantir une réponse humanitaire optimale.

2.1.4. Contribution de l'application des normes fondamentales Sphère à l'atteinte des résultats attendus dans le projet d'assistance humanitaire aux personnes déplacées internes de Dédougou

L'application des normes fondamentales Sphère dans le cadre du projet d'assistance humanitaire aux personnes déplacées internes à Dédougou s'avère déterminante pour l'amélioration de la qualité, de la coordination, de la redevabilité, ainsi que pour l'adaptation aux besoins locaux et la compétence des acteurs humanitaires. Cette application contribue de manière significative à l'efficacité des résultats et à l'atteinte des objectifs fixés.

2.1.4.1. Sentiment des communautés, des personnes affectées par la crise et des bénéficiaires concernant la prise en compte de leurs besoins, de leur culture et de leurs préférences spécifiques (Engagement 1 CHS)

Il est impératif de considérer les besoins, la culture et les préférences spécifiques des communautés, des personnes affectées par la crise et des bénéficiaires lors de la planification et de la mise en œuvre des interventions. Cette approche inclusive et respectueuse permet de répondre de manière plus précise aux besoins réels des populations. Elle favorise également la confiance et la participation des parties prenantes, éléments cruciaux pour le succès des interventions.

En conséquence, l'intervention a été conçue pour assurer une participation équitable de l'ensemble des personnes concernées, en tenant compte des disparités de genre et en ciblant à la fois les hommes, les femmes, les communautés d'accueil et les personnes déplacées. Le document du projet reflète clairement cette approche genre, visant à intégrer ces aspects dans toutes les activités.

2.1.4.2. Rapports de suivi et d'évaluation de l'intervention et atteintes des objectifs en termes de délais, de qualité et de quantité (Engagement 2 CHS)

Les rapports de suivi et d'évaluation jouent un rôle fondamental dans l'évaluation du progrès et des résultats d'une intervention. Ils mesurent l'atteinte des objectifs fixés en termes de délais, de qualité et de quantité, fournissant une vue d'ensemble sur l'état d'avancement de l'intervention, les succès obtenus, les défis rencontrés, et permettant d'apporter les ajustements nécessaires. Ces rapports sont essentiels pour garantir la transparence, la responsabilité et l'apprentissage continu.

Globalement, l'intervention a été réalisée conformément aux prévisions. Toutefois, certains ajustements ont été nécessaires pour atteindre les résultats escomptés pour certains indicateurs. Par exemple, la formation sur les normes humanitaires et les VBG a été reportée de mai à mi-juin, entraînant un retard dans

la dotation, intervenue le 26 juillet 2022. De même, les séances de causeries éducatives ont été prolongées jusqu'à la fin du projet.

2.1.4.3. Identification des effets négatifs découlant de l'intervention humanitaire par les communautés et les personnes affectées par la crise, y compris les personnes vulnérables et marginalisées (Engagement 3 CHS)

Identifier les effets négatifs d'une intervention humanitaire est crucial pour garantir une approche responsable et sensible aux besoins des communautés, y compris les personnes vulnérables et marginalisées. Les effets négatifs peuvent inclure une distribution inéquitable de l'aide, la perte de moyens de subsistance, la violation des droits, ou la dégradation de l'environnement. Les mécanismes de rétroaction, tels que les consultations communautaires et les canaux de plaintes, sont essentiels pour recueillir ces informations et appliquer les mesures correctives appropriées.

Les rapports disponibles ne révèlent pas d'effets négatifs significatifs découlant de l'intervention. Cependant, le Rapport 2 de l'enquête *Post Distribution Monitoring* (PDM) suggère qu'il serait utile d'assurer que tous les bénéficiaires reçoivent des informations uniformes, notamment concernant les quantités de vivres. Il est également recommandé de fournir lors des futures actions un ensemble de ressources incluant des vivres, du *cash for work*, et des activités génératrices de revenus pour assurer la pérennité des actions entreprises.

2.1.4.4. Sentiment de résilience et de préparation des communautés et des personnes affectées par la crise pour faire face aux futurs chocs et crises grâce à l'aide humanitaire du projet (Engagement 3 CHS)

Le renforcement de la résilience et de la préparation des communautés et des bénéficiaires face aux futurs chocs et crises constitue un objectif fondamental de nombreux projets humanitaires. Cela peut inclure des activités telles que la formation, le transfert de compétences, la mise en place de mécanismes d'alerte précoce et le renforcement des infrastructures locales. Évaluer le sentiment de résilience et de préparation au sein des communautés est crucial pour mesurer l'impact à long terme des interventions humanitaires.

Selon les témoignages du rapport d'évaluation finale, le projet a, de manière subtile, renforcé la résilience des ménages bénéficiaires ainsi que celle de certaines femmes grâce à des formations en saponification et en restauration, et à la fourniture de kits pour des activités génératrices de revenus.

2.1.4.5. Satisfaction des communautés, des personnes affectées par la crise et des bénéficiaires concernant la possibilité d'influencer la nature de l'intervention humanitaire (Engagement 4 CHS)

La satisfaction des communautés et des bénéficiaires vis-à-vis de leur capacité à influencer la nature de l'intervention est un indicateur clé de l'efficacité de celle-ci. La possibilité d'influencer l'intervention renforce le sentiment d'appropriation et de participation, conduisant à des résultats plus adaptés aux besoins et préférences des bénéficiaires. La consultation et la collaboration avec ces parties prenantes sont essentielles pour garantir que leurs voix soient entendues, améliorant ainsi la pertinence et l'efficacité de l'intervention.

Dans le cadre de ce projet, le mécanisme de plaintes a enregistré huit interactions avec les bénéficiaires, toutes ayant trouvé une issue favorable, indiquant un haut niveau de satisfaction concernant la possibilité d'influencer l'intervention.

2.1.4.6. Considération de l'efficacité, de l'accessibilité, de la confidentialité et de l'assurance des mécanismes de gestion des plaintes par les communautés et les personnes affectées par la crise et bénéficiaires de l'intervention (Engagement 5 CHS)

L'efficacité, l'accessibilité, la confidentialité et l'assurance des mécanismes de gestion des plaintes sont essentiels pour permettre aux communautés, aux personnes affectées par la crise, et aux bénéficiaires de signaler leurs préoccupations de manière sécurisée. Assurer ces aspects contribue à améliorer la responsabilité, la transparence et la qualité des interventions humanitaires.

Le projet disposait d'un mécanisme de rétroaction pour les bénéficiaires, avec 94,7% des répondants affirmant connaître l'existence de ce mécanisme et 100% confirmant son bon fonctionnement. Cela indique que les bénéficiaires avaient la possibilité de faire des plaintes ou de donner leur avis, et que le mécanisme était pleinement opérationnel.

2.1.4.7. Constat fait par les communautés et les personnes touchées par la crise concernant les améliorations dans l'aide et la protection reçues (Engagement 7 CHS)

Le constat positif des communautés et des bénéficiaires concernant les améliorations dans l'aide et la protection reçues est un indicateur encourageant de l'impact de l'intervention. Cela suggère des changements positifs dans le soutien et la protection fournis, tels qu'un meilleur accès aux services essentiels, une aide de qualité supérieure, une réduction des risques et une sécurité accrue.

Le Responsable des PDI à Dédougou a souligné lors de l'atelier d'évaluation finale que « l'aide de l'association IQRA et de l'ONG Diakonia a véritablement

diminué la misère des PDI, notamment dans les domaines alimentaires et de la formation ». Selon le 2^e rapport PDM, les bénéficiaires ont noté que les vivres reçus leur ont permis d'améliorer leur alimentation, ce qui aurait été impossible sans cette aide.

2.1.4.8. Estimation faite de l'efficacité en termes de connaissances, de compétences, de comportements et d'attitudes du personnel par les communautés et les personnes affectées par la crise et bénéficiaires de l'intervention (Engagement 8 CHS)

L'évaluation de l'efficacité du personnel en termes de connaissances, compétences, comportements et attitudes est essentielle pour mesurer la qualité et l'impact de l'assistance humanitaire. Les parties prenantes peuvent juger si le personnel manifeste les compétences nécessaires pour fournir une assistance efficace et respectueuse, et si ses comportements et attitudes influencent positivement les bénéficiaires.

Selon le rapport d'évaluation finale du projet, 68,42% des participants à l'atelier d'évaluation ont exprimé leur satisfaction quant au travail de l'équipe de projet, reflétant ainsi une reconnaissance positive des compétences et attitudes du personnel.

2.1.4.9. Évaluation de l'utilisation des ressources et du suivi selon les plans, objectifs, budgets et délais fixés (Engagement 9 de la CHS)

L'évaluation de l'utilisation des ressources allouées à une intervention humanitaire, ainsi que du suivi de leur application en accord avec les plans, objectifs, budgets et délais fixés, est essentielle pour mesurer l'efficacité de l'exécution de l'intervention. Cette évaluation permet de vérifier si les ressources sont employées de manière optimale pour atteindre les résultats prévus.

L'efficience de la mise en œuvre se traduit par la réalisation de l'intervention de manière économique, en évitant le gaspillage de ressources et en respectant les échéances établies, garantissant ainsi une aide rapide aux personnes dans le besoin. Le suivi rigoureux des ressources, comparé aux plans, budgets et objectifs, facilite l'identification des écarts ou inefficacités, permettant ainsi des ajustements correctifs. Cela contribue à maximiser l'impact de l'intervention humanitaire et à assurer une gestion responsable des ressources.

L'Association IQRA a reçu un montant de 23 220 613 XOF, selon le relevé bancaire, montant qui a été intégralement consacré à l'intervention. Selon le planning initial, la formation en saponification et en restauration devait se dérouler en mai et en juin 2022 respectivement. Cependant, ces activités ont été légèrement décalées: la formation en saponification s'est finalement tenue du 13 au 19 juin 2022, tandis que la formation en restauration a eu lieu du 13 juin au 5 juillet 2022. Ce décalage a également affecté la cérémonie de dotation de kits, qui a été reportée au 26 juillet 2022, soit un mois après la date prévue. Concernant la distribution de vivres, deux ménages initialement bénéficiaires ont rejoint leur localité d'origine, et ont été remplacés lors de la seconde distribution. Ainsi, le nombre de ménages touchés est passé de 20 à 22, avec 18 ménages recevant deux distributions et 4 autres une seule. En ce qui concerne les séances de causeries éducatives sur les violences basées sur le genre (VBG) et la cohésion sociale, 25 séances étaient prévues, mais seules 18 ont été réalisées, le manque ayant été causé par la saison pluvieuse qui limitait les rassemblements en raison des travaux agricoles.

En résumé, bien que l'Association IQRA ait démontré une gestion financière efficace, elle a rencontré des difficultés en termes de respect des délais.

2.1.4.10. Pourcentage de fourniture d'huile et de sucre aux ménages ciblés et score de consommation alimentaire acceptable (Standard 5 sur la sécurité alimentaire)

Le score de consommation alimentaire acceptable est influencé par divers facteurs, y compris les critères et seuils définis par les méthodologies ou programmes spécifiques. Pour évaluer ce score en relation avec la fourniture d'huile et de sucre aux ménages ciblés, il est crucial de se référer aux normes établies par l'organisme ou le programme d'évaluation.

Les seuils peuvent varier en fonction des normes nutritionnelles ou des objectifs de l'intervention. Il est donc essentiel de comprendre comment ces seuils sont définis pour évaluer si un score est jugé acceptable. Les rapports d'activité et d'évaluation ne fournissent pas d'informations spécifiques sur ce score de consommation alimentaire.

2.1.4.11. Pourcentage de ménages avec un score de diversité alimentaire acceptable (Standard 5 sur la sécurité alimentaire)

Le score de diversité alimentaire est un indicateur clé pour évaluer la qualité de l'alimentation d'un ménage. Un score acceptable est défini par la consommation régulière d'aliments provenant de plus de cinq groupes alimentaires. Cela suggère que si la majorité des ménages ciblés consomment régulièrement des aliments issus d'au moins cinq groupes alimentaires différents, leur diversité alimentaire est jugée satisfaisante, indiquant une alimentation plus équilibrée et nutritive.

Cependant, les seuils et définitions peuvent varier selon les normes établies par l'organisme ou le programme d'évaluation. Les résultats montrent que les ménages bénéficiaires présentent une diversité alimentaire faible, avec un score de 1.1.

2.1.4.12. Qualité et conformité des préférences alimentaires (Standard 6.2 sur l'aide alimentaire)

L'évaluation de la qualité et de la conformité des préférences alimentaires est cruciale pour l'efficacité des interventions humanitaires en matière de distribution alimentaire. Lorsque plus de 95% de la population touchée affirme que les denrées alimentaires fournies sont de bonne qualité et conformes aux préférences locales, cela reflète une grande satisfaction parmi les bénéficiaires.

La conformité aux préférences locales est importante car elle prend en compte les goûts culturels et les habitudes alimentaires, ce qui peut améliorer l'acceptabilité des produits distribués et réduire le gaspillage alimentaire. Selon l'analyse, 100% des bénéficiaires estiment que les vivres distribués sont de bonne qualité.

2.1.4.13. Capacité d'entreposage et de préparation des aliments (Standard 6.4 sur l'aide alimentaire: utilisation de la nourriture)

L'évaluation de la capacité des ménages bénéficiaires à entreposer et à préparer les aliments en toute sécurité est essentielle pour garantir que les denrées distribuées sont consommées de manière appropriée. Lorsque plus de 95% des ménages bénéficiaires sont capables de gérer la nourriture de manière sécurisée, cela indique qu'ils sont bien informés et équipés pour éviter le gaspillage alimentaire.

L'éducation en matière de sécurité alimentaire est cruciale pour assurer que les bénéficiaires utilisent correctement les denrées fournies. Cependant, les rapports ne fournissent pas de données permettant d'estimer le pourcentage de ménages capables de gérer les aliments en toute sécurité.

2.1.4.14. Activités génératrices de revenus (Standard 7.2 sur les moyens d'existence: revenus et emploi)

L'évaluation des activités génératrices de revenus est un indicateur fondamental pour mesurer l'efficacité des programmes visant à améliorer la capacité des ménages à générer des revenus et à atteindre une autonomie financière. Lorsque plus de 95% des ménages ciblés augmentent durablement leurs revenus ou atteignent l'autonomie financière, cela démontre un succès significatif des activités mises en place.

Cette durabilité est cruciale car elle assure que les améliorations des revenus sont pérennes. Les revenus générés par les bénéficiaires ont amélioré leurs conditions socio-économiques. En effet, 82% des femmes déclarent participer aux dépenses familiales, telles que les allocations pour les enfants et les besoins alimentaires, et contribuer aux décisions ménagères. De plus, les bénéficiaires impliqués dans des activités génératrices de revenus rapportent une réduction significative des violences conjugales dans leurs foyers.

2.1.4.15. Communication sur les normes Sphère

La communication sur les normes Sphère auprès de l'équipe du projet et des partenaires est cruciale pour assurer la compréhension et le respect de ces normes, qui fournissent des directives essentielles pour l'assistance humanitaire. Une communication efficace et continue, comprenant des formations, des réunions d'information et des documents de référence, est nécessaire pour garantir que tous les acteurs suivent les meilleures pratiques humanitaires.

Dans le cadre de ce projet, les normes Sphère ont été partiellement communiquées à l'équipe de projet. Seules la Coordonnatrice nationale de l'association IQRA, l'animatrice terrain, trois bénéficiaires, et un responsable des PDI de Dédougou ont reçu cette formation. L'Assistant de projet et la Gestionnaire Comptable n'ont pas été conviés à cette formation.

2.1.4.15. Défis spécifiques dans l'application des normes Sphère pour les personnes déplacées internes

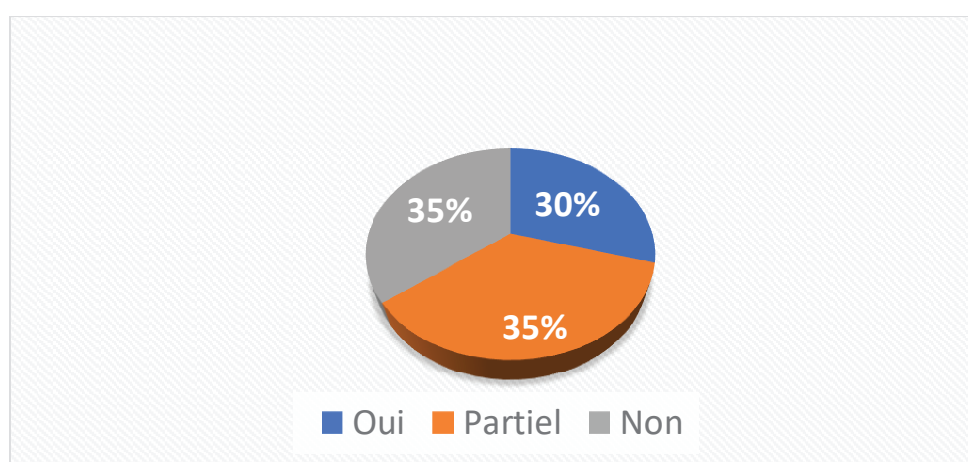
Les rapports ne mentionnent pas les défis spécifiques rencontrés lors de l'application des normes Sphère pour les personnes déplacées internes. Toutefois, il est reconnu que l'application des normes dans ce contexte peut présenter divers défis, nécessitant une planification méticuleuse, une coordination efficace et une compréhension approfondie des besoins locaux.

Par ailleurs, les rapports ne fournissent pas d'exemples explicites illustrant comment l'application des normes Sphère a eu un impact positif sur la qualité de l'assistance fournie.

2.1.4.16. Contribution des normes Sphère à l'atteinte des objectifs du projet

L'application des normes Sphère contribue de manière positive à l'atteinte des objectifs et des résultats du projet dans une mesure de 30% (figure 5).

Figure 5: Part contributive de l'application des normes Sphère dans l'atteinte des objectifs et des résultats du projet



Source : travaux de terrain, novembre 2022

Cependant, 35% des répondants estiment que ces normes n'ont pas contribué à l'atteinte des objectifs, et 35% jugent leur contribution partielle.

2.2. Analyse des résultats

Cette section propose une évaluation des résultats obtenus, en les confrontant aux recherches antérieures et aux avis des experts sur la thématique abordée. L'objectif est de mettre en lumière les convergences ainsi que les divergences de perspectives.

2.2.1. Connaissances et attitudes des parties prenantes vis-à-vis des Normes Sphère

Les résultats révèlent une connaissance partielle des normes Sphère au sein de l'équipe de projet. Les réponses obtenues sont souvent imprécises et généralistes, ce qui est préoccupant pour un personnel engagé dans une intervention humanitaire. En principe, une maîtrise des bases des normes humanitaires est indispensable pour une équipe de projet. En réalité, seule l'animatrice terrain a bénéficié d'une formation approfondie sur ces normes. Or, il est crucial que l'ensemble de l'équipe soit formé pour garantir une gestion efficace des projets humanitaires. L'absence de formation adéquate peut compromettre le succès du projet. Selon Zimri (2011), citant Tabassi et Abu Bakar (2009), l'échec des projets est souvent attribué à l'utilisation de personnel non qualifié, une situation aggravée par l'absence de programmes de formation spécifiques. Les obstacles identifiés incluent des barrières organisationnelles (coûts élevés, problèmes financiers, contrats à court terme, faible niveau de scolarité), personnelles (faible niveau de scolarité, manque de motivation) et gouvernementales (faible implication et contrôle). Sprague et Greenwell (1992) corroborent cette analyse en soulignant que le personnel technique est souvent insuffisamment préparé pour les défis des projets, et qu'il existe un manque de mise à jour et de formation continue. Ainsi, la gestion inadéquate des ressources humaines peut être un facteur crucial dans l'échec des projets.

2.2.2. Prise en compte des Normes Sphère dans le cycle de vie du Projet

L'étude indique que la prise en compte des normes Sphère dans le projet d'assistance humanitaire aux personnes déplacées internes (PDI) de Dédougou est de 60%. Parmi ces normes, la participation des bénéficiaires est particulièrement valorisée, englobant des aspects tels que le ciblage, l'évaluation initiale et le suivi. Selon Martel (2015), se référant aux travaux de Cooke et Kothari (2001), les approches participatives visent à placer les individus au centre des interventions en encourageant leur implication active. Cette approche est devenue la norme dans les interventions humanitaires, qu'elles soient d'urgence, post-urgence ou de développement. Sogge et *al.* (1996), Apthorpe et Atkinson (1999), et Sogge (2003) soulignent que les approches participatives sont intrinsèquement liées à la redevabilité des interventions. Korten et Klauss (1984) ajoutent que ces approches permettent une large gamme de modèles de participation, incluant la collaboration et la prise de décision. Ainsi, l'intégration de ces approches dans le projet est essentielle pour une réponse humanitaire efficace et inclusive.

2.2.3. Contribution des Normes Sphère aux objectifs et résultats du Projet

Les résultats montrent que l'application des normes Sphère dans le projet d'assistance humanitaire aux PDI de Dédougou contribue rigoureusement à hauteur de 30% à l'atteinte des objectifs fixés. Une contribution partielle de 35% est également constatée. Les normes Sphère, conçues pour guider l'assistance humanitaire, présentent toutefois des limites spécifiques dans le contexte des PDI :

Adaptation contextuelle

Les normes Sphère sont universelles mais nécessitent une adaptation aux réalités locales des déplacements internes. Les besoins des PDI varient selon les facteurs géographiques et les causes du déplacement.

Contraintes de sécurité

Les problèmes de sécurité peuvent limiter l'accès aux PDI, et les normes Sphère ne couvrent pas toujours ces aspects, nécessitant une évaluation distincte.

Contraintes budgétaires

Les ressources limitées des projets humanitaires compliquent la mise en œuvre complète des normes Sphère, nécessitant des compromis dans l'allocation des ressources.

Coordination et contexte Politique

Les défis liés à la coordination entre acteurs humanitaires et le contexte politique complexe ne sont pas directement adressés par les normes Sphère.

Durée et nature du déplacement

Les PDI, souvent déplacées sur de longues périodes, requièrent une planification à long terme, alors que les normes Sphère sont principalement axées sur des interventions à court terme.

Somme toute, bien que les normes Sphère constituent un guide précieux pour l'assistance humanitaire, leur application dans un contexte de déplacement interne nécessite des ajustements pour répondre aux besoins spécifiques et surmonter les défis rencontrés. Les acteurs humanitaires doivent naviguer entre les limites des normes et les réalités du terrain pour maximiser leur contribution à l'atteinte des objectifs du projet.

2.3. Recommandations pour l'amélioration de l'intégration des Normes Sphère dans les projets humanitaires

Les recommandations suivantes visent à améliorer la mise en œuvre des normes humanitaires Sphère dans les projets d'assistance humanitaire.

2.3.1. Recommandations pour les ONG

Pour les organisations non gouvernementales (ONG) locales, les recommandations sont les suivantes:

Formation et sensibilisation

Assurer une formation approfondie du personnel sur les normes Sphère afin qu'ils comprennent leur importance pour fournir une assistance humanitaire de qualité ;

Adhésion à des réseaux

Rejoindre des réseaux locaux, nationaux ou internationaux dédiés aux normes Sphère pour échanger des connaissances et bénéficier de l'expertise d'autres acteurs humanitaires ;

Intégration des normes

Intégrer les normes Sphère dans les politiques, procédures et protocoles internes de l'ONG, en veillant à ce que tous les membres de l'organisation soient familiers avec ces normes ;

Adaptation contextuelle

Adapter les normes Sphère aux réalités locales de chaque intervention, en tenant compte des besoins spécifiques, des ressources disponibles et des contraintes locales. Intégrer ces normes dès la planification stratégique de l'ONG ;

Coordination avec d'autres acteurs

Collaborer avec d'autres acteurs humanitaires, y compris les agences des Nations Unies, les ONG internationales et les gouvernements, pour éviter la duplication des efforts et assurer une coordination efficace ;

Suivi et évaluation:

Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour garantir le respect des normes Sphère. Collecter des données, mesurer les résultats et apporter les ajustements nécessaires ;

Responsabilité et redevabilité

Établir des mécanismes de responsabilité et de redevabilité au sein de l'ONG pour garantir le respect des normes Sphère et la prise en compte des préoccupations des bénéficiaires ;

Communication avec les bénéficiaires

Impliquer activement les bénéficiaires dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des projets. Assurer leur compréhension des normes Sphère et de leurs droits ;

Transparence

Être transparent sur la manière dont les normes Sphère sont appliquées. Communiquer ouvertement sur les activités, les objectifs et les résultats du projet ;

Renforcement des capacités

Investir dans le renforcement des capacités du personnel pour garantir une compréhension approfondie des normes Sphère et des compétences nécessaires à leur mise en œuvre ;

Partage d'expériences

Échanger les bonnes pratiques et expériences en matière d'application des normes Sphère avec d'autres organisations locales et internationales.

Ces mesures permettront aux ONG locales d'améliorer la qualité de leur assistance humanitaire en respectant les normes Sphère, bénéficiant ainsi directement aux bénéficiaires.

2.3.2.Recommandations pour l'État

Pour faciliter l'application des normes humanitaires, l'État peut entreprendre les actions suivantes :

Adoption des normes

Adopter officiellement les normes Sphère et les reconnaître comme des références pour l'assistance humanitaire, à travers des lois, politiques ou directives officielles ;

Intégration dans les plans nationaux

Incorporer les normes Sphère dans les plans nationaux de préparation et de réponse aux catastrophes, ainsi que dans les stratégies de développement, afin d'assurer une approche cohérente et coordonnée ;

Formation du personnel gouvernemental

Offrir une formation aux fonctionnaires concernés pour qu'ils comprennent et appliquent les normes Sphère dans la planification et la coordination des réponses humanitaires ;

Coordination inter-institutions

Promouvoir la coordination entre les agences gouvernementales, les organismes des Nations Unies, les ONG et autres acteurs humanitaires pour garantir une réponse efficace et cohérente. Mettre en place des mécanismes de redevabilité pour assurer l'utilisation appropriée des ressources et le respect des droits des bénéficiaires ;

Transparence

Assurer la transparence des actions gouvernementales dans le domaine de l'assistance humanitaire. Rendre compte des efforts déployés pour respecter les normes Sphère ;

Consultation des bénéficiaires

Impliquer les communautés affectées dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des actions humanitaires, en respectant leurs besoins et opinions ;

Soutien financier

Allouer des ressources financières adéquates pour permettre la mise en œuvre des normes Sphère dans les projets d'assistance humanitaire ;

Législation et politique

Adopter des lois et politiques favorisant un environnement propice à l'assistance humanitaire, garantissant la sécurité et la libre circulation des travailleurs humanitaires;

Éducation publique

Sensibiliser le public à l'importance de l'assistance humanitaire et des normes Sphère, en expliquant les droits des bénéficiaires et les obligations des acteurs humanitaires ;

Collaboration avec les acteurs humanitaires

Travailler en étroite collaboration avec les agences des Nations Unies, les ONG et autres acteurs humanitaires pour coordonner la réponse et veiller au respect des normes Sphère. Évaluer régulièrement l'efficacité des mesures prises et apporter les améliorations nécessaires.

En suivant ces recommandations, l'État peut jouer un rôle crucial dans la promotion et la mise en œuvre des normes Sphère, contribuant ainsi à améliorer la qualité de l'assistance humanitaire en période de crise.

CONCLUSION

L'analyse de l'applicabilité des normes Sphère dans le cadre du projet d'assistance humanitaire aux personnes déplacées internes de Dédougou met en lumière des points cruciaux sur la mise en œuvre de ces standards au Burkina Faso. En effet, bien que les normes Sphère soient reconnues comme des références essentielles dans le domaine de l'humanitaire, leur application effective reste encore partielle et imparfaite dans le contexte spécifique de ce projet.

Premièrement, il apparaît que les connaissances des membres de l'équipe projet sur les normes Sphère sont insuffisantes. Cette lacune se traduit par une application incomplète des normes dans le cycle de vie du projet, avec une prise en compte rigoureuse limitée et une prise en compte partielle. Cela traduit une absence de compréhension approfondie et systématique des exigences des normes humanitaires, ce qui peut compromettre l'efficacité et la qualité des interventions. Deuxièmement, l'étude révèle que la contribution des normes Sphère à l'atteinte des objectifs du projet est modeste, avec une part de 30%. De plus, les normes contribuent partiellement à la réalisation des résultats à hauteur de 35%. Ces statistiques indiquent que, bien que les normes aient un impact positif, leur intégration n'est pas suffisante pour maximiser les bénéfices escomptés pour les bénéficiaires.

Ces constatations mettent en évidence plusieurs enjeux majeurs qui freinent l'appropriation et l'application des normes Sphère. L'un des principaux obstacles est le manque de sensibilisation et de formation des acteurs impliqués dans le projet. Sans une compréhension adéquate de l'importance des normes humanitaires, il est difficile pour les équipes de les appliquer de manière cohérente et efficace.

Pour surmonter ces défis, il est impératif de mettre en place des mesures correctives. Le renforcement des capacités des acteurs, à travers des formations ciblées et des ateliers de sensibilisation, est crucial. Ces actions permettront

d'améliorer les connaissances et les attitudes vis-à-vis des normes Sphère, facilitant ainsi leur intégration dans les projets humanitaires.

De plus, pour promouvoir une application plus systématique des normes, il serait bénéfique de créer une plateforme nationale dédiée à la promotion et à la vulgarisation des normes humanitaires Sphère au Burkina Faso. Une telle plateforme pourrait servir de ressource centrale pour les acteurs humanitaires, leur fournir des outils pratiques et des conseils, et favoriser un échange d'expériences et de bonnes pratiques. Cela renforcerait la collaboration entre les différents acteurs humanitaires et assurerait une meilleure conformité aux normes dans l'ensemble du pays.

Ainsi, bien que les normes Sphère jouent un rôle important dans l'amélioration de l'efficacité des interventions humanitaires, leur application reste partielle dans le contexte du projet d'assistance humanitaire à Dédougou. Pour maximiser leur impact, il est essentiel de renforcer les capacités des acteurs, de promouvoir une meilleure compréhension des normes, et de mettre en place des structures de soutien adaptées. En agissant sur ces leviers, on pourra espérer une amélioration significative dans la mise en œuvre des normes humanitaires, contribuant ainsi à des interventions plus efficaces et plus respectueuses des besoins des personnes déplacées internes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Apthorpe, Raymond & Philippa Atkinson, 1999.** Towards Shared Social Learning for Humanitarian Programmes. A Synthesis Study. ALNAP. <http://www.hapinternational.org/pool/files/towardssharedsociallearning.pdf>, consulté le 13 mai, 2024.
- Association IQRA, 2013.** Statuts. Ouagadougou, 8 pages.
- Cooke Bill & Uma Kothari, 2001.** *Participation: The New Tyranny ?*, Londres, Zed Books. 224 pages.
- Diakonia, 2022.** *Minor HUM narrative and log frame reporting format*. Ouagadougou, 9 pages.
- Fondation pour l'innovation politique, 2021.** Les attentats islamistes dans le monde 1979-2021. <https://www.fondapol.org/etude/les-attentats-islamistes-dans-le-monde-1979-2021/>, consulté le 13 mai, 2024.
- Korten David C. & Rudi Klauss, 1984.** *People-centered Development : Contributions Toward Theory and Planning Frameworks*. West Hartford. Kumarian Press, 337 pages.
- Le Projet Sphère, 2004.** *Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors des catastrophes*. Genève, Suisse, 414 pages.
- Martel Andréanne, 2015.** « La participation locale comme conditionnalité de l'aide ? L'expérience des camps de déplacés en Haïti ». *Politique et Sociétés*, Volume 34, numéro 3, pp.9-36. <https://doi.org/10.7202/1034775ar>, consulté le 12 mai, 2024.
- Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (MUH), 2012 .** *Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Dédougou horizon2023*. Ouagadougou, 385 pages.
- Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), 2022.** Burkina

Faso : Rapport de situation (13 oct 2022), <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/burkina-faso-rapport-de-situation-13-oct-2022>, consulté le 13 mai, 2024.

Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de

Réhabilitation (CONASUR), 2022. *Situation des PDI par Communes 30 novembre 2022.* Ouagadougou, 1 page.

Sogge David, 2003. *Les mirages de l'aide internationale : Quand le calcul l'emporte sur la solidarité.* Montréal, Écosociété, 330 pages.

Sogge, David, Kees Bieckart et John Saxby, 1996. *Compassion and Calculation : The Business of Private Foreign Aid,* Londres, 217 pages.

Sphère, 2018. *La Charte humanitaire et les Standards minimum de l'intervention humanitaire.* Genève, Suisse. 508 pages.

Sprague David A. & Greenwell, Randy, 2012. Project management: are employees trained to work in project teams? *Project Management Journal*, Volume 23, Issue 1, pp.22–26, 37.

Tabassi Amin Akhavan & Bakar A.H. Abu, 2009. 'Training, motivation, and performance: The case of human resource management in construction projects in Mashhad, Iran'. *International Journal of Project Management*, Volume 27, Issue 5, pp.471-480. <https://doi.org/10.1016/j.ijproman.2008.08.002>

Zimri Mohamed, 2011. La gestion des ressources humaines et le succès des projets : le cas des pays en voie de développement. Mémoire de Maître en relations industrielles, Université de Montréal, <https://wikimemoires.net/pdf/demander-pdf-memoire-de-fin-detudes/>, consulté le 13 Juin, 2024.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	2
PRÉSENTATION DE L'AUTEUR	3
REMERCIEMENTS	4
SOMMAIRE	5
LISTE ILLUSTRATIONS	6
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	7
RÉSUMÉ	8
ABSTRACT.....	9
INTRODUCTION.....	10
PREMIÈRE PARTIE: APERÇU SYNTHÉTIQUE DU PROJET D'ASSISTANCE HUMANITAIRE AUX PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES DE DÉDOUGOU ET MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	13
1.1. Association IQRA et le Projet d'assistance humanitaire aux personnes déplacées internes de Dédougou	14
1.1.1. Présentation de l'organisation de mise en œuvre du projet : IQRA	14
1.1.2. Présentation du Projet d'assistance humanitaire aux personnes déplacées internes de Dédougou (PAH-PDI).....	15
1.2. Démarche méthodologique de la recherche.....	17
DEUXIÈME PARTIE: ANALYSE DE L'APPLICATION DES NORMES SPHÈRE DANS LE CADRE DU PROJET D'ASSISTANCE HUMANITAIRE AUX PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES DE DÉDOUGOU.....	19
2.1. Présentation des résultats de l'étude.....	20
2.1.1. Synthèse des informations sur les bénéficiaires.....	20
2.1.2. Appréciation du niveau de connaissances et attitudes de l'équipe projet par rapport aux normes ou standards sphères.....	22
2.1.3. Estimation du niveau d'intégration des normes Sphère dans le cycle de vie du projet d'assistance humanitaire aux personnes déplacées internes à Dédougou.....	26

2.1.4. Contribution de l'application des normes fondamentales Sphère à l'atteinte des résultats attendus dans le projet d'assistance humanitaire aux personnes déplacées internes de Dédougou	31
2.2. Analyse des résultats.....	42
2.2.1. Connaissances et attitudes des parties prenantes vis-à-vis des Normes Sphère	42
2.2.2. Prise en compte des Normes Sphère dans le cycle de vie du Projet	43
2.2.3. Contribution des Normes Sphère aux objectifs et résultats du Projet	43
2.3. Recommandations pour l'amélioration de l'intégration des Normes Sphère dans les projets humanitaires.....	45
2.3.1. Recommandations pour les ONG.....	45
2.3.2. Recommandations pour l'État.....	47
CONCLUSION	49
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	51